

Comité de quartier Centre Ville

Compte rendu des réunions du 14 février et du 05 mars 2012

Prochaine réunion (festive), mercredi 27 juin - 20h30 - Maison Cousté (19, rue Cousté)

Si vous le souhaitez, vous pouvez amener boissons et gâteaux

Une soixantaine de personnes du quartier étaient présentes, ainsi qu'Isabelle Daeschner, adjointe au Maire et Hervé Willaime, élu référent du comité de quartier. Etaient invités à cette réunion : Edith Pescheux (adjointe au Maire, Habitat - logement, OPHLM – SAIEM), M Denis Lhostes, l'architecte chargé du projet de résidence sociale et M Jean-Yves Le Bouillonnet, député-maire de Cachan qui nous a rejoints en cours de réunion.

Ordre du jour :

Projet de la Résidence Sociale :

Durant la première partie de la réunion, Mme Pescheux, assistée de l'architecte a présenté le projet de résidence sociale, qui sera construite à l'angle des rues Etienne Dolet et Guichard. Cette résidence nous a d'abord été présentée par l'architecte : plans et images d'ensemble, cette résidence comportera 36 appartements. Mme Pescheux en a expliqué le rôle et le fonctionnement : elle sera destinée à une population en situation précaire. Les séjours ne pourront y excéder 2 ans, période durant laquelle, les locataires seront suivis par un assistant social afin de construire leur réinsertion sociale (aide pour trouver un emploi, un logement...). Le foyer sera géré par un gestionnaire à ½ temps. Le financement de cette résidence sera assuré par plusieurs partenaires (Ville, conseil général, Région, Etat), chacun des partenaires disposera d'un quota de logements pour y accueillir les personnes concernées (parmi celles-ci, sont incluses les personnes éligibles à la loi DALO).

Point sur le quartier Cousté-Dolet :

M Le Maire nous a ensuite rejoints. Il a d'abord évoqué la situation géographique de Cachan en proximité de Paris et les conséquences de l'arrivée du futur métro en rocade à la gare d'Arcueil-Cachan. Il a rappelé son attachement à tenir les habitants de Cachan informés, au cours de débats publics, de l'évolution de la ville et a annoncé une réunion à venir (12 mars 2012) concernant l'état d'avancement du projet du métro Grand Paris Express.

M Le Maire a ensuite exposé l'état de réflexion sur l'évolution du quartier situé entre les rues Cousté et Dolet. Il a rappelé la volonté municipale de créer une promenade piétonne autour de l'actuel tracé de la Bièvre, là où, dans le POS précédent, une voie routière était envisagée. Des ouvertures piétonnes arborées seront faites vers le Coteau et le Centre ville pour ouvrir cet espace et rendre l'accès possible de chaque côté du quartier.

Enfin, M Le Maire a évoqué les projets immobiliers prévus très prochainement. Il a rappelé que, le conseil municipal avait lors de la mise en place du PLU, refusé de prendre en compte les souhaits de l'Etat de rendre possible dans le quartier Cousté-Dolet, des constructions de 21m de hauteur et avait statué pour limiter à 15m la hauteur maximale. Il a précisé ensuite que la délivrance des permis de construire ne

se fait qu'après une concertation entre le promoteur et la mairie afin d'éviter tout excès et défiguration du quartier. Il a rappelé aussi que les projets immobiliers conséquents seraient présentés aux riverains et au Comité de Quartier. Concernant le quartier, deux projets sont en préparation : un premier situé au 62/66 rue Etienne Dolet et le second au 12/16 de la même rue.

Informations concernant les projets immobiliers, rue Etienne Dolet, lors de la réunion du 05 mars :

Conformément à l'engagement de M le Maire, une réunion a eu lieu le 5 mars où riverains et membres du comité de quartier ont été conviés, afin que leurs soient présentés les deux projets immobiliers d'accession à la propriété au 62/66 et au 12/16 rue E. Dolet. Nous y avons appris que le premier projet comportera 74 appartements dont 1/3 sera réservé à des Cachanais, le second, plus petit, comprendra 54 appartements. Ces deux projets, dont Cogedim assurera la construction, ont été élaborés en respectant le voisinage, n'utilisant pas le maximum de surface de construction permis par le PLU, laissant place à des jardins pour le premier projet et d'une hauteur réduite pour le second. Ces deux projets seront livrés courant 2015.